Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 022-212203459-20260903-DEL2025100-DE

République française

COMMUNE DE TRÉBRY

Nombre de conseillers en exercice : 15

EXTRAIT DES DELIBERATIONS
Séance du 3 septembre 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 3 septembre, à 19 heures 30,
Les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués le 28 août 2026, se sont réunis en l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Daniel COMMAULT, maire.

Etaient présents à l'appel nominal :
Daniel COMMAULT, Christelle CARRO, Daniel MACÉ, Sabrina GUÉRIN, Joseph TEMPLIER, Annick DUSANTER, Rosemarie GIQUEL, Aymeric RENAUX, Vanessa GUILLAUME, Mélanie COVAIN, Alexis CORNILLET et Théo TRADIVEL.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du code général des collectivités territoriales : Christian VISDELOUP, Sylvie DABET et Jérémy BASSET étaient excusés et avaient donné pouvoir respectivement à Annick DUSANTER, Christelle CARRO et Rosemarie GIQUEL.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales Aymeric RENAUX a été désigné secrétaire de séance.

2026100. Correspondant incendie et secours

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 731-3 ;

VU le décret n° 2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours ;

CONSIDÉRANT la désignation par le maire de Madame Rosemarie GIQUEL en qualité de correspondante incendie et secours ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- prend acte de la désignation par le maire de Mme Rosemarie GIQUEL en qualité de correspondant incendie et secours ;
- charge le maire de transmettre la présente délibération et les coordonnées du correspondant à la préfecture et au SDIS 22 à l'adresse prevision.direction@sdis22.fr.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

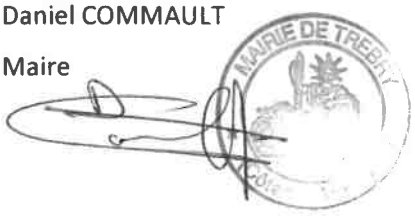
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,

Et ont, les membres présents à la séance, signé au registre

Pour extrait certifié conforme

Signé le 07 09 2026

Daniel COMMAULT
Maire



Aymeric RENAUX
Secrétaire de séance

